



Editorial : Retrait du projet de loi prévention de la délinquance

Collectif national unitaire de Résistance à la Délation

Le projet de loi relatif à la prévention de la délinquance adopté et aggravé en première lecture au sénat le 21 septembre 2006 va être examiné fin novembre par les députés. Depuis plus de trois ans les professionnels concernés par ce projet, du social, du médico-social, de la santé, de la justice, de l'éducation, s'y opposent et se sont mobilisés pour son retrait. De toutes parts de sérieuses réserves se sont exprimées : CNIL, ordre des médecins, commission nationale consultative des droits de l'homme, union des centres communaux d'action sociale...

Ce texte met en cause l'accès aux droits fondamentaux et instaure une suspicion généralisée à l'égard de larges catégories de la population : l'amalgame réalisé désigne les familles précarisées, les mineurs, les malades mentaux, les usagers de stupéfiants, les gens du voyage comme source de danger pour la société, potentiellement délinquants. Le soupçon et le contrôle l'emportent sur la protection, l'accompagnement, le soin et les politiques de solidarité. Le sécuritaire et la répression prennent le pas sur la prévention et l'éducation.

Quelques exemples :

Les pouvoirs du maire : Le maire nommé responsable de la prévention aura des pouvoirs de police étendus. Avec l'instauration d'une procédure de "rappel à l'ordre" il se verrait attribuer des compétences quasi judiciaires. Il interviendrait aussi dans les champs de l'action sociale de l'éducation et de la santé, notamment à travers l'instauration d'un "conseil pour les droits et devoirs des familles". Il pourra demander la mise en oeuvre d'un contrat de responsabilité parentale, organiser la mise sous tutelle des allocations familiales, avoir accès aux fichiers des hospitalisés d'office, organiser le fichier de suivi de la scolarité des élèves de sa commune. Les professionnels devront lui signaler les personnes ou familles en difficulté venant chercher de l'aide ou se soigner. Il s'agit là d'une atteinte grave aux droits des usagers. Le secret professionnel qui protège leur intimité serait dans les faits aboli. Cette rupture de la relation de confiance entre travailleurs sociaux et usagers condamne la prévention. Un climat général de méfiance s'instaurera, le travail social et les actions de santé se trouvant instrumentalisés. Cette confusion des pouvoirs pour un élu local aux prises avec l'environnement immédiat constitue un danger pour les liber-

tés individuelles. C'est une sorte de "shérif" qui se mettrait en place.

Justice des mineurs : La répression se substitue à l'éducation sans tenir compte du contexte de vie du jeune. Les procédures seront alignées sur la justice des majeurs (comparution immédiate, extension du contrôle judiciaire)

Psychiatrie : Le projet mettrait en place un fichier national des hospitalisés d'office consultable ou accessible par de nombreuses autorités. Le maire pourrait décider des hospitalisations d'office, le préfet n'intervenant plus que 72 heures après l'hospitalisation, pour éventuelle confirmation. L'association entre maladie mentale et délinquance est unanimement dénoncée par les associations de malades, syndicats de psychiatres et les professionnels.

Au travail : Sur les lieux de travail, le procureur de la république pourra faire effectuer, contrôle d'identité et prélèvements sanguins si : "il existe une raison plausible de soupçonner l'usage de stupéfiants" au mépris du rôle de la médecine du travail et des instances représentatives du personnel (comité hygiène sécurité et conditions de travail)

Personne n'est à l'abri d'une difficulté sociale, personnelle ou éducative avec ses enfants, nous sommes toutes et tous susceptibles de faire partie des populations visées par ce projet liberticide.

Ce projet constitue un choix de société rompant avec tous les principes de solidarité. En le refusant, défendons l'accès aux droits fondamentaux sur le plan social et sur celui des libertés.

JOURNEE NATIONALE D'ACTION

Samedi 18 novembre 2006

MANIFESTATION NATIONALE à PARIS

Départ 13h de Place d'Italie (probable)
en direction de l'Assemblée Nationale

COLLECTIF NATIONAL UNITAIRE de Résistance à la Délation - CNU- : CGT, FSU, Solidaires, CNT, Ligue des droits de l'homme, Syndicat National des Médecins de PMI, Syndicat de la Magistrature, Syndicat des Avocats de France, Union Syndicale de la Psychiatrie, Syndicat National des Psychologues, A.C. ! Collectif des Etudiants en Travail Social.

Communiqué des fédérations de fonctionnaires: CGT-FO-FSU-CGC-UNSA

Les organisations syndicales soussignées constatent :

- que les augmentations de traitements de l'année 2006 (0,5 % au 1^{er} juillet et 1 point d'indice uniforme au 1^{er} novembre) et celle prévue pour 2007 (0,5 % au 1^{er} février) sont notoirement insuffisantes et entraînent une nouvelle perte du pouvoir d'achat.
- que le contentieux salarial de 2000-2004 n'est absolument pas résorbé.

Elles réclament l'ouverture urgente de véritables négociations pour garantir le maintien du pouvoir d'achat du point en 2006 et 2007 ; un rattrapage sur les pertes intervenues antérieurement ; une refonte globale de la grille indiciaire.

En conséquence de quoi ces mêmes organisations syndicales lancent une opération de cartes pétition qui seront collectées et remises au Ministre de la fonction publique.

Paris, le 24 octobre 2006

Réunion sur la formation professionnelle tout au long de la vie

Réunion avec Christian Jacob le 18 octobre 2006

La réunion a été particulièrement brève, le ministre n'ayant pas les moyens d'avancer sur les propositions annoncées comme devant faire l'objet de négociations, en italique dans le projet d'accord (diffusé sur la liste BDFN, il y a quelques semaines):

Garde d'enfants en cas de formation hors temps de travail : on recherchera avec nos moyens (CESU)

Consommation anticipée du DIF (pas d'arbitrage gouvernemental favorable).

Fonds de mutualisation pour la formation inter ministérielle : traiter des objectifs, puis envisager les modalités de financement.

Le ministre pressé, a donc brièvement répondu au tour de table des OS. Il a exclu de porter le DIF à plus de 20 heures, a indiqué qu'une nouvelle version du texte serait

adressée en début de semaine prochaine et a sollicité des remarques écrites.

S'agissant du financement, 7 millions de journée sont prévues pour le DIF en 2007 (hypothèse implicite, la moitié des agents utiliserait ce droit).

Il n'y a pas de date fixée pour la prochaine rencontre, ni d'échéance pour la conclusion.

Du côté des fédérations,

CFDT, UNSA et CFTC sont satisfaites.

CGT et FO ont laissé entendre qu'elles ne signeraient pas, la CGT consultant ses instances le 16 novembre.

La CGC a dit toute l'importance qu'elle attachait à ce que le DIF soit pris sur le temps de travail.

La FSU s'est trouvée seule à tenter de faire encore avancer le texte (voir note diffusée au CDFN).

Vendredi 20, le cabinet nous a précisé l'envoi d'une nouvelle rédaction du projet. Nous formulerons d'éventuelles remarques écrites à partir de cette version.

Colloque « naissance de la FSU » les 14 et 15 décembre 2006

Il aura lieu au grand amphithéâtre de la MGEN, 3 square Max Hymans, Paris 15^{ème}. Il est organisé par l'Institut de Recherches de la FSU.

Le programme est le suivant :

Jeudi 14 décembre

9H30-10H : accueil

10H-10H15 : introduction par René Mouriaux

10H15-12H30 : table ronde n°1 « **Les raisons historiques, sociologiques, pédagogiques et corporatives de la crise.** »

Présidence : Laurent Frajermann. Intervenants : Raphaël Szanjnfeld, Pierre Toussenet, Alain Dalançon, Jean-Pierre Debourdeau. Témoin : Louis Astre.

12H30-14H : repas

14H-16H15 : table ronde n°2 « **Les attentes de la société, les pratiques professionnelles de la création de la FSU.** »

Présidence : Antoine Prost. Intervenants : Julien Veyret (doctorant), Danielle Szalzinski, Bernadette Groison, François Labroille, un journaliste.

16H30-18H30 : table ronde n°3 « **L'histoire des sections départementales.** »

Intervenants : Roland Rouzeau, Bernard Pharisien, Pierre Giovanazzi, Fernand Etienne, Jean-Pierre Viguier.

Vendredi 15 décembre

9H30-12H : table ronde n°4 « **De la scission de la FEN à la construction de la FSU.** »

Présidence : Jacques Girault. Intervenants : Monique Vuailat, Michel Deschamps, Daniel Leuret, Bernard Pabot, François Castaing.

12H30-14H : repas

14H-16H : table ronde n°5 « **Acteurs et spectateurs de la crise.** »

Présidence : André Robert. Intervenants : SGEN, CGT, UNSA, UNEF, FEN/prof

16H15 : clôture du colloque.

Assemblée générale du centre de formation de la FSU

Rapport d'activité année 2006

Les données présentées à cette assemblée générale sont à replacer dans le contexte particulier d'une année marquée par une actualité sociale particulièrement soutenue, notamment au moment de la mobilisation contre le CPE. L'implication de nombreux militant(e)s dans ce conflit a entraîné le report (parfois l'annulation) de 3 stages pourtant très avancés au niveau de l'organisation.

Quel bilan pour l'année 2006 ?

Au-delà de cette conjoncture particulière d'une activité syndicale très dense, les documents joints à ce rapport mettent en évidence plusieurs points intéressants :

- une progression du nombre de stages organisés par les SD (sauf dans 13 départements) et les SN, ce qui montre l'intérêt croissant pour la formation syndicale au plus près des acteurs Doc A
- un nombre de stages nationaux : de janvier à juin 2006 (10) en augmentation Doc B
- un âge moyen des stagiaires, rajeuni (près de 65 % ont moins de 49 ans) Doc A
- une gestion des dépenses mieux maîtrisée (voir rapport financier)

De plus, le fonctionnement du Centre, au cours de cette dernière année, montre que plusieurs changements positifs sont à mettre à son actif :

1. l'envoi régulier de « la Lettre du Centre de Formation » aux SD, SN et CDFN permet d'améliorer la lisibilité des stages organisés
2. un lien plus étroit avec les « Secteurs » de la FSU lors de l'élaboration des thématiques et des contenus des stages donne plus de sens aux travaux
3. l'organisation décentralisée d'un stage « nouveaux militants » pour quatre régions en avril 2006 est fructueuse pour l'avenir. L'idée de faire de chaque stage national un lieu de formation de formateurs, progresse. Plusieurs SD ont déjà organisé des stages animés par des participants aux stages nationaux. La proximité entre centre de formation et formés répond à un besoin nouveau.
4. la programmation pour les SD de plusieurs sessions de formation ayant pour thème « la communication », « la

maîtrise de l'outil informatique ».

5. enfin au plan organisationnel :

* la mise en place d'un « référent » chargé des relations avec les stagiaires, les organisateurs ainsi que de la logistique (hôtels, salles, repas, matériels...) est utile.

* la modification des modalités d'inscription a commencé de se mettre en place. L'inscription des stagiaires s'effectue maintenant après leur désignation, par la SD. Elle est de droit pour les membres des SN et du CDFN. Cette disposition validée par les instances de la FSU est dans l'ensemble bien acceptée.

Pour les DOM, suite au débat de la dernière AG, une rencontre avec plusieurs de leurs représentants s'est déroulée en janvier. Le principe retenu est la participation aux stages dans les mêmes conditions que la métropole avec comme base du remboursement celui effectué pour le département le plus éloigné de métropole, soit environ 350 auxquels il faut ajouter une nuitée supplémentaire.

Quel projet pour l'année 2007 ?

Le projet d'orientation et de programmation du Centre de Formation (annexe C) inscrit autour de trois objectifs :

► mieux prendre en compte l'anticipation des mutations importantes que va connaître la FSU dans les prochaines années : la dimension humaine avec la formation des jeunes et nouveaux militants, la dimension politique avec l'étude des évolutions sociétales et institutionnelles et la dimension fédérale dans les pratiques syndicales à chaque niveau de responsabilité

► impulser une véritable stratégie lors de l'élaboration du plan de Formation plus en phase avec le contexte syndical et social et ainsi renforcer le pilotage politique du Centre ; organiser des stages transversaux à plusieurs secteurs, exemple « nouveaux militants » ou « harcèlement moral en milieu professionnel » programmé en octobre

► améliorer la qualité de la formation syndicale grâce à plusieurs outils :

► production d'une publication pour le congrès fédéral,

► enquête auprès des congressistes puis en mars auprès des SD et SN

► convocation d'un secteur plénier au moins une fois/trimestre pour affiner les objectifs des stages.

Pour conclure, la formation reste pour chacun de nous le meilleur des investissements pour préparer et construire l'avenir professionnel, syndical et social. L'analyse des bilans de stage démontre ce passage obligé. Cette affirmation doit être partagée par tous et à tous les niveaux de responsabilités. Elle doit être mobilisatrice de toutes les forces notamment celles permettant une plus grande mutualisation des outils de formation entre les syndicats de la Fédération.

Enfin, elle doit être porteuse d'objectifs quantitatifs. Pour 2007, le collectif en propose trois : celui de faire progresser la formation syndicale dans toutes les SD par la création de « référents », celui de rencontrer les SN qui n'ont pas organisé de stage en 2006, celui de mettre en place des stages nationaux plus en phase avec l'activité et les besoins de la FSU.

Comment mettre en Œuvre le Projet ?

Les éléments positifs de l'année précédente doivent être amplifiés pour continuer d'améliorer le fonctionnement et accroître l'activité du Centre de formation. Plusieurs questionnements sur la mise en œuvre du projet élaboré par le Collectif figurent ci-après. Ils doivent servir de trame à la discussion pour aboutir sur les décisions de l'AG.

Au plan institutionnel :

1. la réflexion pour la mise en conformité de l'activité de l'Association (le Centre de Formation) avec ses statuts grâce aux cotisations des SD, SN et courants de pensée, à la nomination de commissaires aux comptes (3) et à la rédaction d'un règlement intérieur doit être poursuivie

2. sur un autre dossier, celui de l'inscription sur la liste des centres dont les stages ouvrent droit pour les personnels de la FPT aux congés de formation syndicale, le secrétaire général de la FSU a écrit récemment au ministre de l'intérieur. Le courrier est à ce jour, sans réponse.

Au plan des relations du Centre, plusieurs pistes de travail :

- avec les Secteurs : convocation d'un(e) représentant(e) du Secteur aux réunions plénières, co-organisation de stages pour le contenu et le déroulé

- avec les SD : pour celles qui n'ont pas organisé de stage : mise en place d'un « référent »

- avec les courants de pensée : versement forfaitaire comprenant une part fixe et une part variable ?

- avec l'Institut de Recherches de la FSU : présentation aux stagiaires de l'Institut, intervention de chercheurs dans la formation

Au plan organisationnel :

- Affiner les modalités d'inscription : plusieurs SD suggèrent la prise en compte du poids numérique de la section ?

- Communiquer mieux : créer une fenêtre « formation syndicale » sur le site FSU pour informer au plus large et mettre à disposition des SD et SN une banque de données sur les stages organisés par le Cen

- Administrer avec plus d'efficacité : plusieurs observations et réflexions menées tant au sein de la FSU que de l'Institut de Recherches et du Centre de formation conduisent à proposer la création d'un emploi (profil administratif et comptable) pour ces 3 pôles, placé sous la responsabilité de la FSU.

le 17 octobre 2006
Pour le collectif,
le Président
Gérard Blancheteau

Résultats des votes

- sur le rapport d'activité : unanimité
- sur les orientations budgétaires 2007 : unanimité
- sur la reconduction du bureau : unanimité
- sur la désignation des vérificateurs des comptes : désignation des sections 83 63 et 66 : unanimité
- sur la cotisation des sections départementales et des syndicats nationaux : unanimité sur principe et montant : 10 Euros pour les sections et 50 Euros pour les syndicats nationaux.

Retrouvez les infos
sur le site web de la fsu:
<http://fsu.fr>

imprimé par nos soins- n°ISSN: 1247-2859- N°CPPAP: 0710 S 07455—Dépôt Légal: Novembre 2006 - Prix: 0.4€
Directeur de la Publication: Gérard Aschieri
POUR L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE, LA FORMATION, L'INSERTION, Info
3/5 rue de Metz - 75010 Paris - TEL: 0144799030 - FAX: 0148010252 - E-Mail : fsu.nationale@fsu.fr